**Willy BORSUS**

Vice-Président du Gouvernement wallon

Ministre de l'Économie, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Agriculture, de l'Aménagement du territoire, de l’IFAPME et des Centres de compétences



**Contact :**

Pauline Bievez  
0477 38 45 01

[pauline.bievez@gov.wallonie.be](mailto:pauline.bievez@gov.wallonie.be)

Communiqué de presse

**Ecole numérique : 9 millions pour équiper nos écoles en matériel digital**

22 janvier 2020

**Cette année, la Wallonie investit 8.9 millions d’euros pour l’appel à projet 2020. Ce budget permettra à 500 lauréats de réaliser un projet pédagogique en disposant de l’équipement numérique adéquat.**

Les objectifs particuliers de cette édition “Ecole numérique 2020” sont les suivants :

* Poursuivre et intensifier l’inscription des établissements dans une dynamique de transformation numérique.
* Accroître l’exploitation transversale des technologies numériques.
* Mettre en projet une équipe éducative sur base d’un projet pédagogique.
* Accroître le nombre d’enseignants impliqués.

Concrètement, l’appel à projet EN2020 soutiendra les projets lauréats par la fourniture de matériels numériques et de logiciels adaptés à choisir dans un catalogue prédéfini par la Wallonie.

Le Service public de Wallonie assurera, de son côté, un conseil technique approprié. Tandis que la Fédération Wallonie-Bruxelles, ou la Communauté germanophone selon le cas, veilleront à fournir un accompagnement techno-pédagogique adapté aux filières d’enseignement.

De façon générale, tout projet devra donc s’inscrire harmonieusement et durablement dans le projet pédagogique de l’établissement, afin d’enraciner et de pérenniser des pratiques pédagogiques exploitant le numérique ou éduquant au numérique.

L’appel à projet 2020 est ouvert à tous les établissements implantés en Wallonie, à l’exception des bénéficiaires des appels à projet “École numérique” 2018 et 2019.

Plus d’informations : [http://www.ecolenumerique.be](http://www.ecolenumerique.be/qa/)

## **Le calendrier**

|  |  |
| --- | --- |
| Du 27/01/2020 au 28/02/2020 | Organisation de réunions d’information accessibles aux porteurs de projets :   * **6 février.** SETT (salle de conférence 1) à Namur Expo, de 12h30 à 13h15. Inscriptions obligatoires via * <https://registration.n200.com/survey/2uqhwgfny31jn?actioncode=BAAM000001PHS> * **12 février.** Autonome Hochschule in der DG Monschauer Straße 57, 4700 Eupen, de 14hà 16h30. * **19 février.** Le PASS (salle des Trémies), Rue de Mons 3 à 7080 Frameries, de 13h30 à 16h. * **19 février.** Technifutur, Rue du Bois Saint-Jean 17 à 4102 Seraing, de 13h30 à 16h |
| 04/03/2020 | Clôture de l’introduction des projets via le site à 22h. |
| 18/03/2020 | Clôture de la validation (signature) des projets par les directions des établissements. |

# **Quelques chiffres**

Le projet « Ecole numérique », c’est :

* Plus de 1.700 équipes pédagogiques équipées.
* 25 millions d'euros investis depuis 2012.
* Plus de 32.000 équipements fournis.

Grâce à Digital Wallonia, le projet fournit aux établissements scolaires du fondamental et du secondaire des équipements et des connexions de qualité pour promouvoir les usages du numérique, pour l’acquisition des compétences spécifiques du numérique et pour soutenir tous les autres apprentissages.

<https://www.digitalwallonia.be/fr/publications/ecolenumerique-home>

# **Numérique et éducation, une priorité du Gouvernement wallon**

Les compétences numériques au centre de ce projet constituent l’un des 5 thèmes majeurs de la stratégie Digital Wallonia. Le projet “Ecole Numérique” en est l’un des projets emblématiques. Cette priorité absolue de Digital Wallonia a été confirmée dans la DPR 2019-2024 du nouveau Gouvernement wallon.

<https://www.digitalwallonia.be/fr/strategie-numerique/competences-numeriques>

Dans sa déclaration de Politique Régionale, le Gouvernement a marqué sa volonté de poursuivre, renforcer et optimiser la mise en œuvre de la stratégie Digital Wallonia qui incarne l’ambition numérique de la Wallonie.

Il s’agit d’une enjeu économique majeur, mais également sociétal : être un citoyen acteur de la société aujourd’hui implique de maîtriser les technologies et les usages du numérique.

**Pour le Ministre Willy Borsus, en charge du Numérique au sein du Gouvernement wallon :** *“L’école est le lieu et le moment où nous devons garantir à tous un même accès au savoir, et donc, en l’occurrence, au numérique, comme matière en tant que telle, mais aussi comme outil d’apprentissage et canal universel d’accès à l’information. Outre ces aspects pédagogiques, j’insiste également sur les questions de la connectivité que nous devons garantir à toutes les écoles”.*

Le Gouvernement wallon accorde donc une attention toute particulière au fait de poursuivre et de compléter l’équipement technologique dans les écoles, et à garantir un support technique et logistique de ces équipements.

**Pour le Ministre Borsus :** *“Les compétences numériques sont aussi un enjeu de compétitivité critique pour la Wallonie, aujourd’hui même, au moment où de très nombreuses entreprises éprouvent des difficultés à recruter des profils disposant de ces compétences, et demain, au moment où vont émerger de nouveaux métiers qui intégreront systématiquement le numérique dans ses dimensions technologiques ou sociétales.”*

En 2020, la Wallonie consacrera près 9 millions d’euros au projet “Ecole Numérique”. Et de manière plus globale, **le budget spécifiquement dédié au numérique en 2020 a été augmenté de 3 millions d’euros**.